

## ÉCOLE PFISTER

## Pas de réouverture de classe mais des aménagements

Leur mobilisation n'aura pas suffi à faire ployer les instances de l'inspection d'académie. Les parents de l'école Pfister ont appris ce vendredi que la classe de maternelle bilingue resterait fermée. Même si elle entraîne des effectifs de 26 à 27 élèves dans les classes bilingues, dans une école classée REP+ où on ne devrait, en principe, pas dépasser les 24.

Devant le mécontentement général, l'inspection d'académie a quand même proposé quelques aménagements pour soutenir l'équipe enseignante : un accompagnement renforcé par des conseillères pédagogiques, et l'intervention d'un « maître + » le matin dans la classe des petits-grands. « Le maître supplémentaire qui intervient déjà

dans l'école en CP-CE1 doublé, interviendra aussi le matin dans la classe des petits-grands, pour travailler en sous-groupes avec les grands. L'après-midi, les petits sont à la sieste, et les groupes de grands ne sont plus qu'à 13 », explique Céline Mourot-Storck, inspectrice de Colmar. Une réflexion est par ailleurs en cours avec les services de la Ville pour revoir l'organisation des écoles maternelles et « être au plus proche des besoins des quartiers ».

Des aménagements qui ne satisfont pas les parents. Les représentants des parents au conseil d'école ont prévu de se réunir jeudi 22 septembre pour voir la suite à donner à leur mouvement.

N. J.-N.

## AUJOURD'HUI

## L'AGENCE DE COLMAR

7, rue de la Gare  
68002 Colmar CedexAccueil commercial  
03 89 20 37 90

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi : fermé  
DNAaacolmar@dna.frRédaction  
alsredactioncol@lalsace.fr  
DNAacolmar@dna.frSites internet  
www.lalsace.fr  
www.dna.frService lecteurs  
L'Alsace 09 69 32 80 31  
DNA 03 88 21 56 78

## PISCINES

Aqualia : de 9 h à 13 h 45 et de 14 h 5 à 19 h.

Stade nautique : fermé.

Base nautique : de 13 h à 19 h.

## CHRONIQUE RELIGIEUSE

## OFFICES CATHOLIQUES

Paroisse Saint-Martin : samedi : 18 h 30, messe des jeunes. Dimanche : 11 h et 18 h, messe.

Paroisse Saint-François d'Assise : dimanche : 9 h 30, messe.

Église des Dominicains : samedi : 8 h 30, messe.

Paroisse Saint-Vincent-de-Paul : dimanche : 9 h 30, messe.

Paroisse Sainte-Marie : samedi : 18 h 30, messe.

Paroisse Saint-Paul : dimanche : 11 h, messe.

Paroisse Saint-Léon : samedi : 18 h, messe.

Paroisse Saint-Joseph Espérance : samedi : 18 h, messe. Dimanche : 9 h, messe.

Paroisse traditionnelle de la croix glorieuse Église Saint-Joseph - Col-

mar : dimanche : 10 h 30, culte à l'église Saint-Joseph.

Chapelle de l'hôpital Schweitzer : samedi : 16 h, messe.

## CULTES PROTESTANTS

Église de la Confession d'Alsace et de Lorraine - Consistoire de Colmar

Église Saint-Jean : dimanche : 10 h, culte unique de rentrée.

## ÉGLISES ÉVANGÉLIQUES

Église évangélique baptiste « La Bonne Nouvelle » : dimanche : 10 h, culte.

Église adventiste du 7e Jour : samedi : 10 h 45, culte en plein air à la Cabane à Jebbsheim.

Église Neo-Apostolique : dimanche : 10 h, culte.

h.

## MUSÉES

Musée Unterlinden : de 9 h à 18 h.

Musée du jouet : de 10 h à 17 h.

Musée Bartholdi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Musée d'Histoire naturelle et d'ethnographie : de 10 h à 12 h à 14 h à 18 h.

## PHARMACIES DE GARDE

Colmar : pharmacie des Vosges, 2, rue de Mulhouse (au-delà de 22 h, se présenter au commissariat de police).

Sainte-Croix-en-Plaine : pharmacie Plaine Santé, rue Delage.

Ribeauvillé : pharmacie du Marché, 3, Place de l'Hôtel de Ville.

## JUSTICE

## Deux scootéristes frappés par un chauffard à Rouffach

Un chauffard récidiviste a été condamné à huit mois de prison ferme, ce vendredi 16 septembre, pour avoir notamment frappé à Rouffach deux très jeunes scootéristes, dont un roulaît seul sur la voie publique pour la toute première fois.

Cet adolescent se souviendra de sa première sortie à scooter, mais pas avec le bonheur escompté. Ce dimanche 11 septembre à Rouffach, un automobiliste arrivant fort souhaitant le dépasser, le jeune homme a dû se déporter à droite, puis l'ami qui l'accompagnait a adressé un doigt d'honneur au chauffard. L'ami aurait voulu s'excuser lorsque le conducteur s'est arrêté et est sorti de la voiture, mais n'en a pas eu le temps : l'homme lui aurait asséné cinq fortes claques sur le casque, avant d'en porter deux autres sur

celui qui portait le cyclomotoriste sans expérience.

Il donne un faux nom mais sa propre adresse

Désespérés, les amis ont été sauvés par l'intervention des gendarmes, qui patrouillaient et ont aperçu des violences. Sommé de décliner son identité, l'automobiliste a fourni le nom de son cousin... mais sa propre adresse et son véritable numéro de téléphone ! Autant dire que les militaires n'ont pas tardé à découvrir la supercherie...

« J'ai paniqué, je savais que je circulais sans assurance malgré l'annulation de mon permis... Un ami m'avait déposé au foot avec ma voiture, puis avait trop bu pour assurer le retour, or je risquais d'arriver en retard chez moi et de faire sonner mon bracelet électronique... », a déclaré cet habitant de Marckolsheim, âgé de 37 ans et déjà condamné 20

fois, y compris pour des délits routiers similaires.

Une 21e condamnation

« Le doigt d'honneur était de trop, mais l'auteur n'a pu s'excuser et ces deux gosses ont été fortement choqués ! Leur récit donne les larmes aux yeux, que se serait-il passé sans le passage de la patrouille ? », a souligné la vice-procureure Nathalie Kielwasser, avant de requérir un an de prison ferme et une peine d'amende.

Geoffrey Picco a éclopé de 350 € d'amende pour les violences contraventionnelles (qui n'ont pas entraîné d'incapacité totale de travail malgré la description de douleurs cervicales), et d'un total de huit mois ferme à purger immédiatement pour les trois délits commis en récidive : conduite sans assurance, malgré l'annulation du permis, et prise du nom d'un tiers.

Jean-Frédéric SURDEY

## JUSTICE

## Sous stupéfiants à scooter, sans casque ni plaque

Pour avoir déplacé son scooter « moins de 200 mètres » en cumulant les infractions, un jeune habitant de Neuf-Brisach, déjà bien connu de la justice, a été jugé ce vendredi 16 septembre en comparution immédiate.

« Je devais juste emmener le scooter dans le garage d'un proche, à 150 ou 200 mètres, mais je n'aurais pas dû le conduire... », a balbutié le prévenu, s'apprêtant à payer au prix fort ce comportement superflu.

Suivi de près par la justice tout au long de son adolescence, puis condamné deux fois pour trafic de stupéfiants par le tribunal correc-

tionnel, cet homme de 22 ans a cumulé les infractions le 22 août dernier à Neuf-Brisach en chevauchant son deux-roues, dont le bruit a indiqué aux gendarmes que la ligne d'échappement avait été modifiée.

Huit mois ferme

Il circulait sans casque, ni plaque, ni assurance, mais avec un couteau et après avoir consommé du cannabis, « deux jours plus tôt » selon lui, malgré une obligation de soins à la suite d'une précédente condamnation.

« Il arrive un moment où on paie l'addition, pour s'en sortir il faut vraiment le vouloir, et faire les efforts nécessaires ! », a insisté la

vice-procureure Nathalie Kielwasser, qui a requis huit mois de prison ferme et la révocation d'une peine antérieure.

« Ce jeune homme, qui a toujours travaillé, consommait de la cocaïne mais est passé au cannabis, c'est une gradation vers le bas, de la même manière que le degré de criminalité est bien moindre que les fois précédentes », a plaidé Me Christelle Poty pour la défense.

Le tribunal correctionnel de Colmar a condamné Christopher Manczak à cinq mois de prison ferme à purger immédiatement, et a révoqué trois mois supplémentaires prononcés avec sursis lors de sa condamnation précédente.

J.-F.S

## KIWANIS HOHLANDBOURG

## 13 000 euros de dons



Soutenir les enfants et les personnes en situation de handicap, un but partagé par les bénéficiaires et les kiwanis. Photo DNA

Ce jeudi, le Kiwanis Colmar Hohlandsbourg organisé sa traditionnelle soirée de remise de dons par le club service.

Le président du Kiwanis Hohlandsbourg Patrick Frech, entouré des membres du club, a accueilli les représentants des différents organismes et associations bénéficiaires, dont les activités ont été mises à l'honneur. A savoir : Schizo Espoir ; les

Blouses Roses de Colmar ; l'Association réseau des thérapies des troubles alimentaires au centre hospitalier de Rouffach (ARTTA) ; Handi'chiens de Kunheim ; l'APEPA (Pole mère-enfant à l'hôpital Pasteur) ; le Centre de Ressources sur l'Autisme de Rouffach ; L'IMP St Joseph Adèle de Glaubitz et les Baptêmes de l'air. « Aujourd'hui je préside déjà ma dernière réunion statutaire ; comme c'est la tradition nous avons le plaisir ce soir de remettre des dons aux

associations ou projets que nous avons soutenus cette année ». Sur l'ensemble de l'année, environ 13 000 € ont été remis au profit des enfants handicapés, grâce à nos activités : marché de Noël médiéval de Ribeauvillé, vente de couronnes de l'avenant et du rosé de l'été, l'organisation d'un concert à Ribeauvillé en partenariat avec le Kiwanis Bartholdi au profit de Handi'chiens. La devise du Kiwanis « Servir les enfants du monde a une fois de plus été respectée.

## FAITS DIVERS

## KAYSERSBERG VIGNOBLE

Une octogénaire blessée dans une collision

Deux voitures sont entrées en collision sur la route des Vins à Sigolsheim, sur le ban communal de Kaysersberg Vignoble, ce vendredi 16 septembre peu avant 17 h. Légèrement blessée d'après les premiers examens, une femme de 80 ans a été évacuée par les pompiers à l'hôpital Pasteur.

## COLMAR

Odeur suspecte

Une odeur suspecte a été signalée au niveau d'un magasin de la zone d'activité des Erlen, route de Rouffach à Colmar, ce vendredi vers 9 h 15.

Les pompiers ont constaté qu'elle provenait d'un regard d'égout. Les services de la Ville et de la Colmarienne des eaux sont intervenus.

## WINTZENHEIM

Une brouette en feu

Une brouette en feu a été éteinte par les pompiers dans la rue des Marguerites à Wintzenheim, ce vendredi vers 21 h 30.

Collision matérielle

Deux voitures sont entrées en collision dans la rue du Tienbach à Wintzenheim, ce vendredi vers 11 h 30.

Les pompiers se sont rendus sur place. Aucun blessé n'est à déplorer.

## ALGOLSHEIM

Feu de palettes et de meubles de cuisine

Des palettes et des meubles de cuisine ont brûlé sur un terrain situé dans la rue des Artisans à Algolsheim, ce vendredi vers 10 h.

Les pompiers ont procédé à l'extinction.

## L'ÉTAT CIVIL

## DÉCÈS

Le 12 : Geltrude Mellozzi née Bevini le 2 mars 1944, Herrlisheim.

Le 13 : Chrétienne Rubrecht née Heuberger le 20 mai 1931, Turckheim.

Le 14 : François Reibel né le 1er janvier 1931, cuisinier, Ribeauvillé.

## NAISSANCES

Le 13 : Charles, François, Frédéric Salomon ; Aaron Wolf ; Côme, Gérard, François Godfrey ; Manoa Stark ; Charly Jarret Losser ; Camilo Robur Vilalta ; Joseph, Paul, Raymond Rapp ; Timéo Leclere.

Le 14 : Olivia Emmenegger Jose Adames.

## Les services de PROximité

## Isolation/Zinguerie

COUVERTURE ZINGUERIE  
ENTRETIEN DES TUILLES  
ISOLATION DES COMBLES  
TRAITEMENT CHARPENTE  
DEVIS GRATUIT

Rénovation Amélioration Habitat  
Préservation du patrimoine  
21 rue des Cévennes - 68390 SAUSHEIM  
03 89 45 11 28 rah2@orange.fr  
www.rah.alsace

## Couverture / Zinguerie

Groupement Rénovation des Toitures de l'Habitat  
G.R.T.H.  
Des professionnels à votre service  
• Couverture - zinguerie  
• Entretien des tuiles  
• Isolation intérieur/extérieur  
• Aménagement des combles  
• Traitement de charpente

CONTRÔLE ET DEVIS GRATUITS

03 89 76 55 30  
153 rue Théodore-Deck - GUEBWILLER  
grth-alsace.fr - grth68@orange.fr

Pour paraître dans cette rubrique  
contactez : valerie.schirlin@ebramedias.fr  
ou 03 89 32 79 05